

!! Plus de nouveau mandataire pour les coops de classe.

Changement de mandataire

Un seul mandataire, seuls les enseignants peuvent être mandataires

Coopérative	N° RETKOOP : 037-_____		
Banque	Nom école :	Commune :	
		N° compte	
ANCIEN MANDATAIRE			
Nom		Prénom	
NOUVEAU MANDATAIRE			
Nom		Prénom	
Nom de jeune fille		Date de naissance	
Téléphone portable obligatoire (banque)		Lieu de naissance	
Adresse courriel en @ac-orleans-tours.fr		Adresse courriel école	

Joindre une photocopie ou un scan recto-verso de votre carte d'identité (ou du passeport) **en cours de validité + justificatif de domicile**. Point de vigilance, les banques sont exigeantes sur la qualité des documents.

J'accepte, après accord du Conseil des maître.sses, les pouvoirs de signature sur le compte de la coopérative. Je certifie que les éléments ci-dessous concernant l'année scolaire passée m'ont bien été transmis :

- ☐ Compte rendu financier.
- ☐ Rapport des vérificateurs aux comptes (page de quitus signée).
- ☐ Pièces justificatives de recettes et de dépenses.
- ☐ Chéquiers en cours et talons de chèques.
- ☐ Cahier d'inventaire de la coopérative (recensement des achats de gros matériel de plus de 80€).
- ☐ Cahier de délibérations de la coopérative (décisions prises en conseil des profs ou conseil de coop).

Si le précédent mandataire ne vous a pas laissé ces documents, merci de prendre contact avec l'OCCE.

Le mandataire de la coopérative est l'enseignant qui a des rapports privilégiés avec l'Association Départementale OCCE. Il est agréé par le Conseil d'Administration départemental pour procéder à certaines opérations administratives pour le compte des coopérateurs, dont il est le représentant légal.

Le mandataire est **responsable** :

- de la **diffusion des informations** envoyées par l'OCCE.
- du **paiement des cotisations** dans les 3 mois qui suivent la rentrée scolaire.
- de l'**envoi des comptes rendus d'activités et financier** ainsi que du rapport de la commission de contrôle des comptes dans le mois qui suit la rentrée scolaire.

Si vous êtes nouvellement mandataire, ou ne l'ayant pas été depuis au moins 4 ans, une formation (1h00 à 1h30) est fortement recommandée. Seront travaillées : les connaissances de vos responsabilités légales, l'utilisation du logiciel Retkoop pour la gestion financière et la connaissance de l'environnement juridique de l'école. [Merci de vous inscrire ici.](#)

Le/...../ 20...., à	Signature du nouveau mandataire
---------------------------------	---------------------------------

Dans le cadre de la nouvelle loi de protection des données (RGPD), chaque mandataire a accès à ses données personnelles que l'OCCE détient. Elles sont consultables et modifiables dans l'espace Retkoop de la coopérative.